



Contre l'arbitraire et les dangers de l'entretien professionnel !

L'entretien professionnel s'inscrit dans le cadre d'un dialogue de performances individuelles sur la base d'objectifs et de résultats non négociables. Il se réalise sans lien avec le collectif de travail, les effectifs, les moyens.

Il consiste à isoler les agents, à les dresser les uns contre les autres et de fait à sanctionner les prétendus plus faibles.

C'est l'outil de management indispensable pour évaluer les agents sur leur manière de servir, de s'adapter aux réformes et pour tester leur loyauté en cette période de mise en place du NRP. La CGT Finances Publiques a toujours prôné une évaluation collective, qui permet d'analyser les besoins en effectifs, les objectifs du service, les difficultés rencontrées.

Contre un système de mise en concurrence des agents

Comment ne pas y voir l'outil de management indispensable pour évaluer les agents sur leur manière de servir, sur leur capacité à s'adapter aux réformes, à la polyvalence, à la mobilité (ou la stabilité forcée « sauce » DGFIP). Pour les cadres, c'est un moyen de leur imposer la culture de la performance, de jauger leurs aptitudes à mettre en oeuvre toutes les réformes voulues par l'Etat, et surtout de tester leur loyauté sans faille aux orientations.

La CGT est attachée au principe de la reconnaissance de la valeur professionnelle des agents mais celle-ci doit s'opérer dans un contexte défini, sur des critères lisibles et objectifs, avec la prise en compte de la dimension collective du travail. C'est tout le contraire qui est prôné aujourd'hui avec une individualisation accrue des parcours professionnels des agents qui ne leur permet pas d'apprécier leur situation et leur évolution dans le collectif de travail.

Boycotter l'entretien professionnel n'est pas une opposition individuelle à son chef de

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

ENTRETIEN PROFESSIONNEL ! DÉCIDONS COLLECTIVEMENT LE BOYCOTT

Published on CGT FINANCES PUBLIQUES (<https://www.cgtfinancespubliques.fr>)

service notateur, mais bien une opposition dans un cadre collectif et unitaire à un système pernicieux et dégradé de la reconnaissance de la valeur professionnelle de chaque agent.

La CGT Finances Publiques appelle les personnels à décider, service par service, collectivement et dans l'unité, du boycott de l'entretien professionnel.

fichiers:



[Télécharger 2020_02_10_boycott_entretien.pdf](#) (1.11 Mo)

Public: [Infos / actions](#)
[Entretien professionnel](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
